Body of European Regulators for Electronic Communications
BEREC OFFICE

Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de réserve d'experts nationaux détachés (END) pour des postes dans l'unité de gestion du programme de l'Office de l'ORECE
Réf. BEREC/2013/01

L'Office de l'ORECE

L'Office de l'ORECE est chargé de fournir des services de soutien professionnel et administratif à l'ORECE, à savoir l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques. Le siège de l'Office de l'ORECE est situé à Riga, en Lettonie.

L'ORECE est constitué d'un conseil des régulateurs composé des directeurs des 27 autorités nationales de régulation (ANR). L'ORECE conseillera la Commission européenne et les ANR et assistera le Parlement européen et le Conseil sur des aspects relatifs à l'application du cadre réglementaire de l'UE pour les communications électroniques. L'ORECE contribuera en particulier à garantir l'existence de conditions de concurrence équitables et à harmoniser la régulation du marché intérieur des communications électroniques, en rendant des avis éclairés sur les questions suivantes: définitions des marchés, analyses, imposition de mesures correctives, définition des marchés transnationaux, litiges transfrontaliers et questions liées à certains numéros d'appel.

Fort d'un effectif de 28 personnes, l'Office de l'ORECE est institué en tant qu'organe de l'Union Européenne. L'Office est dirigé par un administrateur délégué, sous la supervision d'un comité de gestion composé des directeurs des 27 autorités nationales de régulation et d'un représentant de la Commission européenne.

Les missions de l'Office de l'ORECE consistent notamment à apporter un soutien professionnel et administratif aux groupes de travail d'experts de l'ORECE, à recueillir des informations auprès des ANR, à échanger et à transmettre des informations en rapport avec le rôle et les tâches de l'ORECE, à diffuser auprès des ANR les meilleures pratiques en matière de régulation et à aider la présidence du conseil des régulateurs de l'ORECE dans la préparation de ses travaux.

Le statut des fonctionnaires de l'Union européenne (le «statut»), le régime applicable aux autres agents de l'Union européenne (le «RAA») et les règles adoptées conjointement par les institutions de l'Union européenne aux fins de l'application du statut et du RAA s'appliquent au personnel de l'Office. La décision MC(10)25 du comité de gestion de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques établit les règles applicables aux experts nationaux détachés auprès de l'Office de l'ORECE.

Poste proposé

Un appel à candidatures est lancé en vue de la constitution d'une liste de réserve d'experts nationaux détachés (END) pour des postes au sein l'unité de gestion du programme de l'Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (L'Office de ORECE).

L'END travaillera à l'unité de gestion du programme et sera placé sous l'autorité du responsable de la gestion du programme ou de la personne désignée par le responsable de la gestion du programme. L'END aura notamment les attributions suivantes:

> fournir le soutien professionnel nécessaire aux groupes de travail d'experts, y compris les groupes de travail d'experts au titre de la procédure article 7/7a. Les tâches peuvent inclure la gestion des contacts avec les experts des groupes de travail, la gestion des consultations publiques et la préparation des rapports de synthèse.

implication nécessaire dans les activités de surveillance et d'évaluation comparative (collecte de données, compilation des rapports);

traiter les réponses aux demandes d'avis ou de conseils professionnels;

élaborer des rapports annuels.

L'END affecté à l'unité de gestion du programme peut, occasionnellement, se voir attribuer d'autres responsabilités correspondant à son grade.

Critères d'admissibilité

Les candidats devront remplir les critères formels énoncés ci-après au moment du dépôt de leur candidature pour que celle-ci soit prise en compte lors de la phase de sélection.

Activités professionnelles avant et pendant le détachement: les candidats END doivent travailler pour une administration publique nationale, régionale ou locale[1] ou une organisation intergouvernementale (OIG). Le détachement d'un END par un employeur autre qu'une administration publique nationale, régionale ou locale ou qu'une OIG ne peut être autorisé qu'au cas par cas et après avoir vérifié que l'employeur de l'END relève bien du secteur public ou est une université ou un organisme de recherche indépendants dont l'objectif n'est pas la recherche de profits en vue de leur redistribution.

Les candidats doivent travailler pour leur employeur depuis au moins douze mois dans un cadre statutaire ou contractuel avant leur détachement et restent au service de cet employeur durant la période de détachement.

Nationalité: les candidats doivent être citoyens d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État membre de l'AELE;

les candidats doivent jouir de leurs droits civiques[2];

service militaire: les candidats doivent se trouver en situation régulière au regard de toute obligation de service militaire de l'État dont ils sont ressortissants;

formation, titre ou diplôme universitaire: les candidats doivent posséder un titre universitaire dans les domaines de l'économie, du droit, de l'ingénierie liée aux TIC ou équivalent, donnant accès à des études de troisième cycle;

expérience professionnelle: les candidats doivent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans, à un niveau correspondant aux diplômes susmentionnés, dont au moins 2 ans dans la régulation des communications électroniques;

langues: les candidats doivent posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues dans la mesure nécessaire à l'exercice de leurs fonctions;

soutien de l'employeur actuel: les candidats doivent bénéficier du soutien de leur employeur actuel qui s'engage à les rémunérer pendant le détachement.

---

[1] L'administration publique est l'ensemble des services administratifs centraux, fédéraux et territoriaux d'un État, à savoir les ministères, les services gouvernementaux et parlementaires, les juridictions, les banques centrales, les services administratifs des collectivités locales, ainsi que les services administratifs décentralisés de cet État et de ses collectivités, tels que les autorités nationales de régulation (ANR).

[2] Avant d'être recruté, le candidat retenu devra présenter un certificat délivré par l'autorité compétente attestant l'absence de toute condamnation judiciaire.

Critères de sélection

Les END affectés à l'unité de gestion du programme seront sélectionnés sur la base des critères suivants:

- expérience dans l'un des domaines de la réglementation des communications électroniques relevant de la compétence de l'ORECE dans économiques, réglementaires, techniques, juridiques ou autres fonctions consultatives;

- connaissance approfondie du cadre européen pour la régulation des communications électroniques;

- connaissance des politiques et des pratiques de régulation propres aux communications électroniques;

- capacité prouvée de travailler dans un environnement international;

- motivation et aptitude aux contacts personnels;

- connaissance approfondie de l'anglais comme langue de travail.

Les compétences suivantes constitueront un atout:

- expérience pratique dans l'analyse des marchés pertinents;

  connaissance concrète du travail réalisé par l'ORECE;

- expérience pratique de la procédure article 7 de la directive 2002/21/CE (directive-cadre);

- expérience professionnelle acquise dans le cadre d'une participation à des travaux des groupes de travail d'experts de l'ORECE.

Indépendance et déclaration d'intérêts

Pendant la période de détachement, l'END affecté à l'unité de gestion du programme remplira ses fonctions sous la supervision de l'Office de l'ORECE, de son administrateur délégué et du chef d'unité responsable. L'END s'acquitte de ses tâches et se comporte en veillant aux seuls intérêts de l'Office de l'ORECE.

À cette fin, le candidat retenu doit signer une déclaration sur l'honneur avant le début du détachement et son employeur doit fournir une déclaration correspondante.

Sélection et nomination

Les candidatures sont transmises à l'Office de l'ORECE par les représentations permanentes, les ANR, le secrétariat de l'AELE et les administrations des OIG.

La liste de réserve d'END pour des postes dans l'unité de gestion du programme sera établie conformément à une décision du vice-président du comité de gestion après évaluation des mérites et de l'aptitude des candidats à occuper le poste concerné, sur la base des critères susmentionnés.

Le comité de sélection mis en place pour la constitution de cette liste de réserve évalue les candidatures et sélectionne les candidats qui satisfont aux critères d'admissibilité et qui répondent au mieux aux critères de sélection fixés dans l'appel à manifestation d'intérêt.

Le comité de sélection convoque donc les candidats présélectionnés à un entretien dont le contenu sera défini selon le niveau et le profil du poste publié.

À l'issue des entretiens, le comité de sélection établira la liste restreinte des candidats retenus.

Égalité des chances

L'Office de l'ORECE applique une politique d'égalité des chances et de non-discrimination en matière de recrutements.

Conditions du détachement

Le présent avis concerne des postes d'expert national détaché (END). Le détachement ne peut être considéré comme un contrat de travail ou comme pouvant donner accès à un contrat de travail avec l'Office de l'ORECE. L'END demeure au service de son employeur pendant toute la durée du détachement. L'employeur de l'END s'engage donc à continuer à le rémunérer et à maintenir le lien statutaire ou contractuel durant toute la durée du détachement. Il continue également à assurer l'ensemble des droits sociaux de l'END, notamment en matière de sécurité sociale et de pension.

L'END a droit à une indemnité de séjour selon les conditions de détachement prévues par la décision du comité de gestion de l'Office de l'ORECE relative au détachement, auprès de l'Office de l'ORECE, d'experts nationaux et d'experts nationaux en formation professionnelle.

Avant de soumettre sa candidature, chaque candidat doit s'assurer que son employeur soutiendra sa candidature et continuera à le rémunérer pendant la période de détachement. Le recrutement sera confirmé par un échange de lettres entre l'Office de l'ORECE et l'employeur dans l'État membre concerné.

Les candidats retenus se verront offrir les postes sur la base d'une liste établie par le comité de sélection. Le présent avis sert de base pour l'établissement de la proposition du comité de sélection.

La durée initiale du détachement ne peut être inférieure à six mois, ni supérieure à trois ans. Elle peut faire l'objet de prorogations successives pour une durée totale n'excédant pas trois ans.

Le lieu de détachement sera Riga, où se trouve le siège de l'Office de l'ORECE.

Le détachement d'un candidat retenu commencera dès qu'un poste sera disponible.

Procédure de candidature

Pour que leur candidature soit recevable, les candidats doivent fournir: a) le formulaire de candidature ci-joint; b) un CV rédigé sur la base du modèle de CV Europass (veuillez indiquer la durée légale des études sanctionnées par les diplômes obtenus)[3]; c) une lettre de motivation; et d) une confirmation écrite de leur employeur dans laquelle ce dernier déclare soutenir la candidature et s'engage à continuer à rémunérer l'END et à maintenir le lien statutaire ou contractuel durant toute la durée du détachement. Tout dossier incomplet entraînera le rejet de la candidature.

Les pièces justificatives (telles que les copies certifiées des titres/diplômes, les références ou les attestations d'expérience professionnelle) ne doivent pas être jointes à ce stade, mais à un stade ultérieur de la procédure, et sur demande.

---

[3] Le CV européen peut être téléchargé sur le site http://europass.cedefop.europa.eu/htm/index.htm.

Afin de faciliter le processus de sélection, toute correspondance avec les candidats au sujet du présent avis se fera en anglais.

Les candidatures, rédigées de préférence en anglais, doivent être envoyées à la représentation permanente de l'État membre du candidat, à l'ANR, au secrétariat de l'AELE ou à l'administration de l'OIG, et doivent mentionner clairement la référence de l'avis de vacance, à savoir BEREC/2013/01.

Les candidats sont tenus de signaler aux destinataires précités, sans délai et par écrit, tout changement d'adresse éventuel.

Date limite de dépôt des candidatures

Les candidatures doivent être présentées par la représentation permanente de l'État membre du candidat, l'ANR, le Secrétariat de l'AELE ou l'administration de l'OIG au l'Office de l'ORECE au plus tard le **19 Avril 2013.**

L'adresse électronique de l'Office de l'ORECE est recruitement@berec.europa.eu

Informations importantes pour les candidats

Il est rappelé aux candidats que les travaux du comité de sélection et du vice-président du comité de gestion de l'ORECE sont confidentiels. Il est interdit aux candidats et à toute personne agissant pour leur compte d'établir des contacts directs ou indirects avec les membres de ces comités.

Protection des données à caractère personnel

L'Office de l'ORECE veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes de l'Union européenne et à la libre circulation de ces données, notamment en ce qui concerne leur confidentialité et leur sécurité (Journal officiel de l'Union européenne, L 8 du 12 janvier 2001).

Approuvé pour transmission aux instances concernées et pour publication.

25 Février 2013

Georg Serentschy

Vice-Président du comité de gestion

Body of European Regulators for Electronic Communications
BEREC OFFICE

FORMULAIRE DE CANDIDATURE
EN VUE DE LA CONSTITUTION D'UNE LISTE DE RESERVE D'EXPERTS NATIONAUX DETACHES POUR DES POSTES DANS L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME DE L'OFFICE DE L'ORECE

Le présent formulaire de candidature reprend les données du candidat qui ont été jugées les plus pertinentes pour évaluer le respect des critères d'admissibilité et de sélection et pour jauger les atouts et l'expérience du candidat.

1. Nom[4]:

2. Prénom:

3. Activités professionnelles avant et pendant le détachement, employeur actuel:

Nom	
Adresse, pays	
Type d'organisation (administration publique ou OIG)*	
En poste chez votre employeur actuel depuis (mois/année)**	
Fonction	

* Services administratifs centraux, fédéraux et territoriaux d'un État, à savoir les ministères, les services gouvernementaux et parlementaires, les juridictions, les banques centrales; les services administratifs des collectivités locales; les services administratifs décentralisés de cet État et de ses collectivités; les organisations intergouvernementales.

** Ne mentionner que les emplois dans un cadre statutaire ou contractuel.

4. Nationalité:

BE	BG	CY	CZ	DK	DE	EL	ES	ET	FR	HU	IE	IT	LT
LU	LV	MT	NL	AT	PL	PT	RO	FI	SE	SK	SV	UK	
CH	IS	LI	NO										

5. Service militaire:

Existence de toute obligation de service militaire imposée au candidat conformément aux lois du pays dont il est ressortissant: OUI NON

Si OUI, le candidat se trouve-t-il en position régulière au regard de ses obligations de service militaire? OUI NON

[4] IMPORTANT: la présente candidature sera enregistrée sous ce nom. Veuillez le mentionner dans toute correspondance. Veuillez indiquer entre parenthèses tout autre nom (ex.: nom de jeune fille) qui pourrait apparaître sur les diplômes ou certificats joints au présent formulaire.

6. Titre ou diplôme universitaire (avec intitulé et date de délivrance) dans les domaines de l'économie, du droit, de l'ingénierie liée aux TIC ou équivalent, donnant accès à des études de troisième cycle:

NB: inclure les autres études dans le CV.

7. Expérience professionnelle:

   Expérience professionnelle post-universitaire totale dans les domaines de l'économie, du droit, de l'ingénierie liée aux TIC ou équivalent, à un niveau correspondant au(x) diplôme(s) concerné(s) (années, mois):

   et

   Expérience professionnelle post-universitaire totale dans le domaine de la régulation des communications électroniques (années, mois):

8. Résumez l'expérience professionnelle décrite au point précédent (200 mots maximum):

9. Résumez votre expérience européenne/internationale (200 mots maximum). Le cas échéant, veuillez préciser si vous avez participé à la procédure article 7 de la directive 2002/21/CE (directive-cadre) et/ou à des groupes de travail d'experts de l'ORECE:

10. Connaissances linguistiques:

    Inscrivez les chiffres suivants (1, 2 ou 3) dans la ou les cases correspondantes:
    1 – langue maternelle ou connaissance approfondie;
    2 – très bonne connaissance;
    3 – connaissance satisfaisante.

BG CS DA DE EL EN ES ET FI FR GA HU IT LT LV MT NL PL PT RO SV SK SL

11. Veuillez indiquer si vous souffrez d'un handicap reconnu nécessitant des dispositions spéciales dans le cadre de la présente procédure de sélection:

12. Déclaration:

    1. Je déclare sur l'honneur que les informations communiquées ci-dessus sont véridiques et je suis conscient(e) que toute déclaration erronée pourra entraîner la nullité de ma candidature à tout moment de la procédure de sélection.
    2. Je déclare également sur l'honneur être ressortissant(e) d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État membre de l'AELE et y jouir de tous mes droits civiques.
    3. Je m'engage à fournir, dès qu'elles me seront demandées, les pièces justificatives concernant ma candidature et j'admets que, si je ne satisfais pas à cette obligation, la présente candidature pourra être considérée comme nulle.
    4. Je confirme ma volonté de prendre l'engagement d'agir, en toute indépendance, au service de l'intérêt public et de fournir des déclarations complètes sur tout intérêt direct ou indirect qui pourrait être considéré comme préjudiciable à mon indépendance.

Date et nom:

Les candidats doivent joindre les pièces suivantes au présent formulaire de candidature:

- une lettre de motivation;
- un CV rédigé, de préférence, sur la base du modèle de CV Europass qui est disponible à l'adresse suivante: http://www.europass.cedefop.europa.eu;
- une confirmation écrite de leur employeur dans laquelle ce dernier déclare soutenir la candidature et s'engage à continuer à rémunérer l'END et à maintenir le lien statutaire ou contractuel durant toute la durée du détachement.